



AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 720 RELATIF À LA CONSERVATION DES LACS DE LA MINERVE ET OBLIGEANT LE LAVAGE DES EMBARCATIONS MOTORISÉES

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE:

Le conseil municipal a présenté, lors de la séance ordinaire tenue le 6 février 2023, le projet de règlement numéro 720 relatif à la conservation des lacs de La Minerve et obligeant le lavage des embarcations motorisées.

Le but de ce règlement est de mettre à jour la réglementation relative à la conservation des lacs de La Minerve et obligeant le lavage des embarcations motorisées. Ce règlement abrogera et remplacera le règlement numéro 705 sur le même sujet.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au : 6, rue Mailloux à La Minerve, durant les heures d'ouverture.


Donné à La Minerve, ce 8 février 2023.


Suzanne Sauriol
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 8 février 2023, entre 10 h et 12 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 8 février 2023.


Suzanne Sauriol,
Directrice générale et secrétaire-trésorière